



LE CoDT : C'EST PARTI !



Province de Luxembourg

Présentation officielle du CoDT en présence du Ministre Di Antonio

Le 1er juin 2017 verra l'entrée en application du Code du Développement Territorial qui remplacera le CWATUP.

Nouvelle philosophie et objectifs revus, nouveaux délais de rigueur, simplification, urbanisme de projets et non de contraintes, ... en un mot, une nouvelle boîte à outils.

Intéressés? Envie d'en apprendre plus ?

Nous sommes tous concernés. Citoyens, élus, acteurs locaux, auteurs de projet, professionnels, **venez vous préparer à ce défi !**

Les Maisons de l'urbanisme Famenne-Ardenne et Lorraine-Ardenne, en collaboration avec le Cabinet du Ministre Di Antonio vous invitent à la soirée de présentation de ce nouveau code le **9 mars au Centre culturel de Libramont à partir de 18h30.**

La participation à cet évènement est gratuite et l'**inscription est indispensable** ici ou via le site www.murla.be ou www.mufa.be.

Nous vous attendons nombreux avec vos réflexions et interrogations.

Infos pratiques :

Adresse et accès:

Centre Culturel de Libramont
Avenue d'Houffalize, 56 d
6800 Libramont

Gare de Libramont à 850m (10min. à pied)
Parking à l'arrière du bâtiment

Programme :

18h30 : Accueil
19h00-20h30 : Présentation du CoDT par le Ministre
20h30-21h00 : Questions/réponses
21h00 : Verre de l'amitié

Présentation ouverte à tous

Inscription obligatoire en ligne avant le 3 mars
www.murla.be ou www.mufa.be
Participation gratuite

**Soirée reconnue pour la formation continue
des géomètres**



CoDT | CODE
DU DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL

ENTRÉE EN VIGUEUR LE 1^{er} JUIN 2017



Wallonie

MAISON DE L'URBANISME
FAMENNE-ARDENNE asbl



Maison de l'urbanisme
LORRAINE ARDENNE